N°1043

du 28 JUILLET 2017

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Missions de chercheurs, échanges d'étudiants, séminaires et colloques

Le CERSA de l'Université de Lomé signe une convention avec l'Université Agricole de Shandong en Chine

P.3 Signature de deux conventions de financement de l'entrepreneuriat

L'accompagnement financier des projets des jeunes assuré

P.2 Musique

Les «*Toofan*» et Almok nominés pour l'Afrimma

P.7 Formations pour la gestion des ouvrages du PUDC

Démarrage du volet «*hygiène et assainissement*»

Echange de documents entre Cheick Ahmet Ndiaye Directeur d'Orabank Togo et Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

P.4 Campagne de commercialisation du café et du cacao 2017-2018

Les formalités d'enregistrement ouvertes jusqu'au 2 septembre 2017

P.4 Pour des missions à lancer courant septembre prochain

L'analyse sur l'égalité de genre au Togo objet d'un recrutement

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29 / 90 05 94 28**

AZIMUTS INFOS

Telegram et WhatsApp corrigent une faille de sécurité majeure

Réputées pour leur système de chiffrement censé protéger la vie privée des usagers, les messageries instantanées Telegram et WhatsApp étaient en fait exposées à une grave faille de sécurité qui permettait de pirater un compte avec une simple photo piégée. Présentes seulement sur les versions web des services, ces vulnérabilités viennent d'être corrigées.

Telegram et WhatsApp ont en commun l'utilisation d'un système de chiffrement des échanges de bout en bout, ce qui veut dire que seuls les utilisateurs engagés dans une conversation peuvent lire les contenus. Une caractéristique qui a contribué au succès de ces services de messagerie instantanée, notamment dans des pays où les libertés civiles sont malmenées ou absentes. Mais il s'avère que cette force était également un redoutable talon d'Achille.

En effet, des experts de la société Check Point, éditeur de solutions de sécurité, ont mis à jour une faille de sécurité qui permettait de prendre le contrôle total d'un compte utilisateur en servant tout simplement d'un fichier image piégé. Tous les échanges étant chiffrés, il est donc impossible de détecter la présence d'un logiciel malveillant ou d'un virus caché dans un message.

Comme on peut le voir dans la vidéo de démonstration ci-dessous réalisée par l'équipe de Check Point, une fois que la victime ouvre la photo, elle libère un logiciel malveillant qui s'installe à son insu et donne un accès direct et complet à son compte à l'assaillant. Ce dernier peut alors espionner l'ensemble des conversations, télécharger tous les contenus échangés (photos, vidéos, documents...), récupérer les contacts afin de leur envoyer la même image piégée en usurpant l'identité de sa cible.

Les versions pour smartphones ne sont pas concernées

Un outil de rêve pour des cybercriminels, mais aussi pour des agences de renseignement qui voudraient garder un œil sur des opposants ou des mouvements de contestation. Une situation qui avait de quoi inquiéter étant donné l'immense popularité de WhatsApp (1,2 milliard d'utilisateurs) et celle, grandissante, de Telegram (100 millions d'utilisateurs).

Il faut toutefois relativiser la portée réelle de cette découverte car la faille de sécurité ne s'appliquait qu'à la version web de Telegram et WhatsApp, accessible depuis un navigateur Internet. Or, il faut savoir que la majorité des usagers se connectent à ces messageries via des applications mobiles sur des smartphones. Cependant, l'accès depuis une interface web est généralement plus répandu dans les pays dont les réseaux de téléphonie mobile sont peu développés ou pas assez performants.

Il semble en tout cas qu'aucune exploitation malveillante de cette faille n'ait été repérée. Avertis par Check Point, les deux services ont en tout cas réagi avec célérité en publiant un correctif quelques jours seulement après avoir été informés. Au niveau des usagers, un simple redémarrage du navigateur Internet pour recharger l'interface de WhatsApp ou Telegram suffit à appliquer la mise à jour de sécurité.

La Nintendo Switch se plie-t-elle ?

Malgré le succès fulgurant de la Switch, un nouveau problème vient donner de nouvelles raisons de s'inquiéter à Nintendo.

Après les bugs de désynchronisation des contrôleurs, c'est désormais un souci plus grave qui touche la Switch : plusieurs utilisateurs de la console se sont plaints de voir leur console se plier suite à une longue utilisation dans le dock et publient des photos sur les réseaux sociaux et sur les réseaux pour prouver leurs propos.

Suite au premier message d'un utilisateur appelé _NSR sur le forum Reddit (lien en anglais), accompagné d'une image sur laquelle on voit une Switch légèrement courbée au lieu d'être entièrement droite, de nombreux autres utilisateurs ont alors vérifié leur console et constaté le même problème. La première hypothèse est que les composants internes de la console se dilatent car ils chauffent plus lors d'une utilisation en mode dock. Cependant certains utilisateurs ayant eux aussi rencontré le problème ont indiqué ne jouer qu'en mode portable.

Un journaliste du site TechnoBuffalo (lien en anglais) a recueilli de nombreux témoignages et a lui-même constaté le problème. Si Nintendo n'a pas pour le moment communiqué sur ce sujet, il semble en revanche que le SAV de la firme prenne en charge les réparations, ainsi que le rapportent plusieurs utilisateurs de Reddit cités par TechnoBuffalo. Cas isolés ou vrai défaut de conception? Il faudra attendre la réponse de Nintendo sur ce point.

Musique

Les «*Toofan*» et Almok nominés pour l'Afrimma

Solo et Amen Viana peuvent être normalement considérés comme les artistes les plus représentatifs de la chanson togolaise aujourd'hui.

Les jeunots du groupe Toofan et la chanteuse Almok sont nominés pour l'Afrimma, une compétition qui récompense les meilleurs artistes d'Afrique.

Fatowou Kossivi, alias Master Just et Blaise Mensah, alias Barabas, ont été nominés dans deux catégories, celle du meilleur artiste masculin d'Afrique de l'ouest et meilleur son de l'année pour la chanson 'Téré'. La chanteuse Almok elle est nominée dans la catégorie meilleure artiste féminine d'Afrique de l'ouest.

Il s'agit de la quatrième édition de l'African Musik Magazine Afrimma Awards connue sous le nom de Afrimma Awards and Music Festival, le plus grand festival de musique consacré à l'Afrique et à sa diaspora. Il aura lieu cette année le 8 octobre prochain dans la prestigieuse Blue House, à Dallas, la célèbre ville texane (USA), aussi célèbre pour son opulence que pour avoir été le théâtre de l'assassinat du président John Fitygerald Kennedy.

Dans le domaine des arts, la musique est en progrès rapide sur le continent et les artistes africains sont très appréciés sur la scène internationale.

Les artistes togolais montent également, mais on aurait aimé que l'Afrimma cherche également des artistes togolais de la diaspora. Peter Solo et Amen Viana peuvent être normalement considérés comme les artistes les plus représentatifs de la chanson togolaise aujourd'hui.

Disparition

Décès de la philosophe Anne Dufourmantelle

La philosophe, psychanalyste, éditrice et écrivaine Anne Dufourmantelle est morte accidentellement le 21 juillet à l'âge de 53 ans.

La philosophe est tuée en tentant de sauver un enfant de la noyade. Elle a été inhumée le 26 juillet dernier. Longtemps directrice de la collection " *L'autre pensée* " chez Stock, la Docteur en philosophie et enseignante, avait reçu le prix Raymond de Boyer de Sainte Suzanne (pour l'auteur d'un ouvrage de philosophie ou de pensée religieuse contemporaine), décerné par l'Académie française, en 1998, pour La vocation prophétique de la philosophie (Cerf).

Généreuse, attentionnée et très à l'écoute, comme ses livres d'entretiens l'ont prouvé, elle était également capable de subversion et d'humour. Très attachée à la notion de liberté, elle cherchait à démontrer ce qui nous enchaînait, à l'instar du passé du héros dans son premier roman.

Publié en 2015, L'envers du feu, chez Albin Michel (sélectionné pour le Prix des libraires de Nancy et du Point) est un thriller sur fond de psychanalyse, son autre métier. Son père, homme d'affaires helvético-écossais, fréquentait le cercle d'Ivan Illich, penseur radical de l'écologie politique qui accueillait chez lui les intellectuels chiliens fuyant la dictature. Sa mère est une psychanalyste jungienne.

Récemment encore, elle tentait de décrypter comment l'usage des mots pouvait être à la fois un remède et un poison. La colère des gens l'inquiétait et elle affirmait dans Libération en mai que le langage, le dialogue avec l'autre étaient nécessaires : " *nous nous heurtons à une difficulté pratiquement insurmontable dans notre société, c'est la perversion du langage. C'est moins des expressions que le sens des mots qui est retourné ou dévoyé* ". Toujours son obsession pour le sens des mots, afin de trouver le sens des maux.

Cinéma

Daniel Craig rempile pour un 5è James Bond

L'acteur britannique Daniel Craig a finalement accepté de jouer dans un nouvel épisode des aventures de James Bond, qu'il a déjà incarné quatre fois, après avoir indiqué publiquement ne plus être intéressé par le rôle, selon le New York Times.

Eon Productions a annoncé hier que le 25ème volet des tribulations de James Bond sortirait le 8 novembre 2019, sans rien dire de la distribution.

Agé de 49 ans, Daniel Craig avait régulièrement expliqué qu'il ne rempilerait pas. "*Je préférerais briser ce verre et me tailler les veines*", avait-il déclaré avant la sortie de Spectre quant à la perspective de jouer 007 de nouveau. "Si je faisais un autre Bond, ce serait seulement pour l'argent", avait-il ajouté dans un entretien au magazine Time Out London.

Rumeurs

Halte à l'instrumentalisation des artistes morts !

Le 23 juillet dernier, cinq humoristes togolais trouvent la mort dans un tragique accident de la route sur la nationale 1, au retour d'un festival du rire tenu en marge des luttes traditionnelles Evalas. Toute l'opinion fut attristée par cette tragédie qui frappe le Landerneau des arts au Togo, d'autant plus que la plupart des artistes proviennent de l'humour, un genre longtemps en souffrance au Togo. La classe politique s'est inclinée devant la mémoire des disparus et a présenté des condoléances aux familles. Il en est ainsi du président de la République, Faure Gnassingbé, et du ministre des Arts et de la Culture.

Mais à l'ANC, parti d'opposition, on voit les choses autrement en prenant le relais des humeurs sur les réseaux sociaux où l'amalgame est vite fait de tenir pour le gouvernement pour responsable de la mort des artistes.

"*... l'ANC appelle l'ensemble du monde de la culture à prendre conscience de ce que le régime en place n'offre aucune perspective de développement et d'épanouissement pour les artistes nationaux*", affirme ce parti dans un communiqué où l'on a même pris la peine de bien nommer les disparus.

S'il est de bon aloi que l'artiste s'engage aux côtés des opprimés, on peut s'interroger pour qui roule le parti de Jean-Pierre Fabre. La question de l'engagement chez un artiste est une question trop sérieuse pour la laisser les politiciens roulant pour leurs propres intérêts en flouant les masses.

Littérature

Gaël Faye, lauréat du prix du Roman des étudiants France Culture

Il succède à Maylis de Kérangal, Eric Reinhardt et Olivier Bourdeaut. Après le prix Goncourt des lycéens et le Prix du roman Fnac, l'écrivain et rappeur remporte le prix du Roman des étudiants France Culture pour Petit Pays (Grasset). Dans ce premier roman qui se déroule entre le Burundi et le Rwanda, le narrateur, Gabriel, revient son enfance et sur l'histoire de ses parents, bouleversées par le génocide commis contre les tutsis.

Gaël Faye, qui est un Français et non un Sénégalais comme pourrait le laisser penser son patronyme, est à son premier roman.

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Signature de deux conventions de financement de l'entrepreneuriat

L'accompagnement financier des projets des jeunes assuré

**** Une formation des banques et microfinances sur le financement agricole débute en octobre 2017, pour 3 ans.***

Late Pater

La somme de cinq milliards trois cent soixante millions (5.360.000.000) francs Cfa devra être utilisée par Orabank-Togo, sur 3 ans, pour refinancer les institutions de microfinance qui, à leur tour, financeront les projets des primo-entrepreneurs dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP). L'institution bancaire est donc choisie pour gérer les crédits du financement. La convention entérinant cet accord a été signé le 25 juillet 2017 à Lomé, sous l'égide du ministre de l'Economie et des finances, entre le gouvernement togolais, à travers le ministère du Développement à la base, et Orabank-Togo. Cette convention confère ainsi à Orabank-Togo la qualité d'opérateur financier du PAEIJ-SP et fixe les conditions et modalités pratiques régissant la gestion des fonds de crédit du PAEIJ-SP, le

Echange de documents entre Cheick Ahmet Ndiaye Directeur d'Orabank Togo et Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

financement des primo-entreprises, des sociétés de coopérative simplifiées (SCOOPS) et des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur agricole, encadrées par le PAEIJ-SP ainsi que les critères de performance attendue de l'opérateur financier. Orabank-Togo a été retenue suite à une procédure de recrutement concurrentiel en conformité des règles régissant la passation des marchés publics.

A l'occasion, selon les mots du ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances, cette signature vient marquer une ferme et indéniable détermination du gouvernement togolais à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive induite par les fruits de la promotion de l'entrepreunariat et l'auto-emploi des jeunes dans l'agriculture commerciale. A travers le PAEIJ-SP, *«19 600 emplois seront créés à partir de l'accompagnement technique et financier de 1.200 jeunes entrepreneurs agricoles, de 1.000 groupements de petits producteurs et des entreprises structurantes existantes»*, a-t-il ajouté.

Lancé le 24 avril 2016 par Faure Gnassingbé, le PAEIJ-SP vise à contribuer à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers le renforcement de l'employabilité des jeunes et la promotion de l'entrepreunariat dans les secteurs porteurs. Il est cofinancé par l'Etat togolais et la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 12,6 milliards francs Cfa. Déjà huit PME structurantes existantes dans les filières de soja, maïs et manioc, situées dans les régions de la Kara, la Centrale, des Plateaux et la Maritime, ainsi que 207 jeunes primo-entrepreneurs sont accompagnés par le PAEIJ-SP.

Concomitamment, et en lien avec le PAEIJ-SP, un avis d'appel à candidatures court jusqu'au 14 août 2017 à 10 heures. Il vise à recruter un cabinet pour la formation des cadres de banques et institutions de microfinance sur le financement agricole et le système d'information et de gestion. Les services prévus consisteront à susciter l'intérêt des dirigeants de banques pour accroître le crédit au secteur agricole ; améliorer la capacité d'analyse des cadres de banques et des institutions de microfinance sur les chaînes de valeur agricoles ciblées par le projet au Togo ; renforcer les capacités des cadres de banques et des institutions de microfinance à mieux analyser les risques agricoles, à nouer des partenariats avec les autres acteurs de développement (projets et programmes, le secteur public) pour réduire les risques et le coût des transactions dans le but

de développer leur portefeuille de crédit au secteur agricole ; apprendre aux participant(e)s comment développer des services financiers commercialement attrayants et les doter d'outils leur permettant de mieux structurer leurs offres en produits financiers adaptées aux besoins des acteurs agricoles; apprendre aux participants les méthodes de gestion de portefeuille et de recouvrement d'impayés adaptées au secteur agricole. Le démarrage de la mission est prévu pour octobre 2017 pour une durée de 133 jours étalés sur 3 ans. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Lors de la même cérémonie officielle, une seconde convention a été aussi signée. Il s'agit d'un avenant de la Banque africaine de développement visant à accélérer la mise en œuvre du volet financement du Projet d'appui à l'inclusion financière des femmes vulnérables (PAIFFV), à favoriser l'accès des femmes défavorisées au microcrédit. 1000 femmes de la ville de Lomé, notamment les femmes portefaix, et celles de la région de la Kara sont concernées par la phase pilote de ce projet mis en œuvre par le Fonds national de la finance inclusive (FNFI).

Au ministère de l'Environnement et des ressources forestières

Initiation d'une seconde vague de formation d'OPJ

Late Pater

Une seconde vague de formation initiée par le ministère de l'Environnement et des ressources forestières (MERF), avec le financement du Projet de Renforcement du Rôle de conservation du Système national d'Aires Protégées du Togo (PRAPT) à l'intention de 22 officiers de police judiciaire (OPJ), a pris fin le 22 juillet à Notsè, à 95 km au Nord de Lomé. Durant trois semaines, les participants se sont familiarisés aux modules des procédures judiciaires. De 41, le nombre des officiers de police judiciaire du MERF sont passés à 63. Désormais la maitrise de la procédure pénale, du droit pénal général, des méthodes et techniques d'enquête ainsi que la méthode d'élaboration des procès-verbaux, permettra aux OPJ de renforcer la surveillance des ressources forestières pour une gestion durable de la biodiversité, affirme le cabinet du ministre André Johnson.

«*Avec cette formation, notre titre d'OPJ vient d'être confirmée, même si le code forestier l'avait déjà prévu, présentement on a les outils nécessaires. Avant, on se contentait de faire des contraventions et transactions qui étaient payées, sauf les présumés dangereux étaient conduits à la gendarmerie ou à la police. Avec ces acquis, nous sauront comment traiter les présumés auteurs avec les procureurs, tout en rendant compte à notre hiérarchie*», a laissé entendre le Cdt Fata Balouki, l'un des participants. Le Cdt Mme ABAMI, qui a également pris part à cette formation a ajouté que les méthodes et techniques apprises lui permettront de mener des investigations dans les normes afin d'établir les procès-verbaux dans les règles de l'art.

Le coordonnateur du projet, Cdt Afoda, Chamssoudine, s'est dit satisfait des résultats obtenus. Ces résultats pour lui seront profitables également à l'aire protégée Fazao-Malfakassa qui constitue actuellement la seule grande réserve de la biodiversité du Togo et qui est surtout la zone d'intervention du projet. Le projet PRAPT a commencé ses activités en juin 2017 ; pour atteindre ses objectifs, les études du Plan d'aménagement et de gestion de l'Aire Protégée Fazao-Malfakassa a commencé avec l'étude socio-économique. Une plate-forme de gestion est déjà mise en place, les activités génératrices de revenu et la stratégie de gestion assortie d'un protocole d'accord sont des activités à réaliser prochainement, explique le ministère de l'Environnement.

Dans le cadre du suivi du PND et des ODD

Les acteurs du système statistique national renforcent leurs capacités

Dans l'optique de consolider les travaux relatifs aux indicateurs du Plan National de Développement (PND) et des Objectifs de Développement Durable (ODD), et de faire le point sur les difficultés et les défis soulevés au cours du processus, un atelier de deux jours réunit depuis ce mercredi 26 juillet, une cinquantaine d'acteurs nationaux du système statistique national ainsi que les utilisateurs des données statistiques. La rencontre, d'après le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), vise à permettre à tous les acteurs de pouvoir s'impliquer régulièrement dans les travaux relatifs aux cibles et indicateurs du PND et des ODD. Elle a également pour objectif de renforcer leurs capacités en vue de mieux utiliser et/ou produire les indicateurs et les statistiques relatifs aux ODD et à l'Agenda 2063 dans le cadre de leurs propres projets et programmes.

En effet, les ODD, nouveaux objectifs mondiaux de développement, constituent le nouveau cadre mondial de planification et de redevabilité. Ils représentent une chance pour les peuples du monde entier de voir leurs conditions de vie améliorées à l'horizon 2030. Par ailleurs, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine qui comporte globalement ces mêmes priorités permet de renforcer la mise en œuvre des ODD avec en plus, la prise en charge d'autres domaines complémentaires et importants pour l'Afrique à savoir l'intégration africaine.

Les ODD structurés en 17 objectifs, 169 cibles et 244 indicateurs, ainsi que l'Agenda 2063 qui dispose de plus de 200 indicateurs, représentent des programmes ambitieux en termes des secteurs couverts et des populations cibles. Dans ce contexte, souligne le Pnud, les contraintes et les défis à relever en matière de mise en œuvre sont complexes et nécessitent pour leur prise en charge une appropriation et une implication par TOUS ainsi qu'une planification conséquente et axée sur les résultats, assortie d'un cadre de suivi conséquent et rigoureux.

Au Togo, le processus d'élaboration du Plan national de développement (PND) aligné sur le programme de développement durable a débuté en 2016. A la lumière des expériences sur le suivi et l'évaluation des précédents cadres de développement, le ministère de la Planification du développement a confié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) la mission d'élaborer le cadre de suivi de la mise en œuvre du PND aligné sur les ODD. Dans ce contexte, les cadres de la Direction générale de la Planification du développement (DGPD) et de l'INSEED effectuent des séances de travail avec les ministères sectoriels et les résultats de ces travaux seront examinés au cours de l'atelier.

L'élaboration du nouveau Plan national de développement du Togo pour la période 2018-2022 bénéficie de l'appui technique et financier du PNUD et de l'Union européenne. Financé à hauteur de 500 000 euros (328 millions de francs CFA) au titre du 11ème FED et 89 000 euros (100 000 dollars US, environ 60 millions de francs CFA) représentant la contribution du PNUD, ce projet dont la durée est de 18 mois vise à améliorer la pertinence et la crédibilité de la stratégie de développement du pays. La mise en œuvre du projet est assurée par le PNUD et les autorités togolaises tout en gardant un contact régulier avec l'Union européenne.

Campagne de commercialisation du café et du cacao 2017-2018

Les formalités d'enregistrement ouvertes jusqu'au 2 septembre 2017

Late Pater

C'est un communiqué du vice-président du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) qui fixe le délai de rigueur. Les opérateurs économiques qui désirent participer à la commercialisation du café et du cacao pendant la campagne 2017-2018 sont informés que les formalités d'enregistrement se déroulent du lundi 18 juillet au vendredi 2 septembre 2017. Avec une dizaine de pièces à fournir : formulaire d'enregistrement à retirer au secrétariat du CCFCC ; photocopie légalisée de la carte unique d'opérateur en cours de validité ; quitus fiscal original du deuxième trimestre 2017, délivré par le Commissariat des impôts ; reçu de paiement du droit d'enregistrement, délivré par le CCFCC ; attestation des moyens d'exercice de la profession, délivrée par la Direction du conditionnement et de la métrologie légale ; quitus délivré par le Conseil des exportateurs de café et de cacao ; liste des acheteurs de produits ; photocopie de la carte d'identité ou du passeport du gérant ; deux photos d'identité du gérant ; formulaire d'engagement sur l'honneur à retirer au secrétariat du CCFCC. En plus de ces pièces, *«le renouvellement d'enregistrement pour les anciens opérateurs est subordonné à la fourniture des statistiques des collectes, des exportations et des stocks de la campagne 2016-2017»*, ajoute le vice-président, Konlani Kombate Dindiogue.

Bon à savoir : le droit d'enregistrement n'est pas remboursable en cas de désistement, et le quitus fiscal doit être demandé aux impôts pour le motif d'enregistrement pour

Du cacao récolté

l'exportation de café et de cacao.

La nouvelle campagne de commercialisation a été lancée le 1er juillet 2017. Ce lancement se voulait une opération de sensibilisation du CCFCC à l'endroit des différents acteurs sur les grands défis auxquels la chaîne de commercialisation doit faire face. *«C'est un moment précieux pour attirer l'attention des acheteurs de café et de cacao sur les dangers liés à certaines pratiques inappropriées qui affectent les prix d'achat aux producteurs et la qualité des produits à l'exportation»*, avait indiqué le secrétaire général du CCFCC, Enselme Gouthon. Et avant même le début des formalités d'enregistrement, le CCFCC croit que la campagne de commercialisation 2017-2018 sera bonne. Surtout que, fort heureusement, l'évolution de la pluviométrie est pour le moment satisfaisante.

A court terme, le cacao produit ne sera plus exporté. Le CCFCC ayant entrepris des investigations, avec l'implication de Choco-Togo, pour une étude de faisabilité de la transformation de la totalité de la production des fèves de cacao en produits finis ou semi-finis, en réponse à la résolution de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) invitant à porter le taux de transformation régional du cacao à au moins 50% d'ici à 2020.

A rappeler que, au Togo, le café et le cacao occupent une place très importante dans l'économie nationale et procurent des revenus substantiels à plus de 40.000 familles qui les cultivent. Pour la campagne 2016-2017, la production de café s'élevait à 17.933 tonnes contre 13.000 tonnes en 2012 ; la production de cacao s'est établie à 11.586 tonnes contre 6.000 tonnes en 2012. Le pays ambitionne d'aller à 50.000 tonnes à l'horizon 2030. Pour y arriver, un appel est souvent lancé à la jeunesse pour s'intéresser au secteur café-cacao afin d'assurer la relève car la population de ce secteur vieillit.

Dans la zone UEMOA

Tous les Etats membres désormais en programmes soutenus par le FMI

Le Conseil des ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu sa deuxième session ordinaire de l'année, le 30 juin 2017 à Dakar. Au titre de la BCEAO, il a examiné la situation économique et monétaire récente de l'Union. Il a, à cet effet, relevé la poursuite de la dynamique favorable de l'activité économique au premier trimestre 2017. En effet, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel est ressortie à 6,6%, en glissement annuel, au premier trimestre 2017 après 6,5% le trimestre précédent, sous l'effet de la vigueur de la demande intérieure. Pour l'ensemble de l'année 2017, le PIB de l'Union progresserait de 6,9%, après 6,7% en 2016, soutenu principalement par les secteurs tertiaire et secondaire.

Le Conseil des Ministres a également noté le relèvement du taux d'inflation en zone UEMOA, redevenu positif après deux trimestres consécutifs de baisse, passant de -0,3% un trimestre plus tôt à 0,8% au premier trimestre 2017, en relation avec la hausse des prix des produits alimentaires, des services de logement ainsi que des tarifs de transport.

Les membres du Conseil des ministres ont noté avec satisfaction que l'ensemble des Etats membres de l'Union ont désormais adopté des programmes économiques et financiers soutenus par le Fonds Monétaire International (FMI). Cette situation traduit la volonté des pays de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques rigoureuses, en vue de consolider la croissance économique durable et inclusive. A cet effet, le Conseil a encouragé les Etats membres à poursuivre les efforts pour assurer la viabilité budgétaire, la qualité des investissements publics et le développement du secteur privé. En outre, ils ont réitéré la nécessité de renforcer la mobilisation des recettes fiscales et de rationaliser les dépenses publiques, afin d'imprimer au déficit budgétaire une orientation lui permettant de s'inscrire dans le respect de la norme communautaire de 3,0% du PIB à l'horizon 2019.

Le Conseil a examiné et adopté le plan d'actions pour le renforcement du rapatriement des recettes d'exportation dans les Etats membres de l'UEMOA. Il a aussi examiné et adopté le projet de décision fixant les taux de contribution des adhérents au Fonds de Garantie des Dépôts dans l'Union Monétaire Ouest Africaine et les plafonds d'indemnisation des titulaires des dépôts éligibles. L'adoption de ce texte permet au Fonds de franchir une étape importante dans le processus de son opérationnalisation.

Enfin, le Conseil a été informé de l'évolution de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales au titre de l'année 2015 ainsi que de l'état d'avancement du projet de promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UEMOA.

Pour des missions à lancer courant septembre prochain

L'analyse sur l'égalité de genre au Togo objet d'un recrutement

Améliorer l'information sur l'égalité de genre au Togo et évaluer sa prise en compte dans les politiques de développement en vue d'appuyer le gouvernement togolais et l'Union européenne pour que les questions d'égalité de genre soient intégrées dans les programmes et projets de développement…, la question fait l'objet d'un recrutement de trois experts par les cabinets HCM Development People et CCM Consulting Group Worldwide. Plus particulièrement, il est visé l'élaboration d'une analyse sur l'égalité de genre au Togo, et des recommandations pour l'identification d'un objectif et indicateurs SMART pour trois priorités thématiques, et l'élaboration, enfin, des recommandations pour l'identification des indicateurs sur l'égalité de genre dans les projets formulés dans l'avenir. La date indicative de démarrage des trois missions est fixée au 15 septembre 2017.

Le chef d'équipe, spécialiste des questions de genre dans les politiques sectorielles et les projets de développement, est supposé avoir fait des études supérieures en sociologie ou dans un autre domaine pertinent, avec des qualifications supplémentaires attestées sur l'approche genre. Et une expérience d'un minimum de 10 ans dans le développement social et les études dans le domaine de l'égalité de genre. Il doit être rodé dans la politique de développement de l'Union européenne ou la mise en œuvre de la coopération UE, et maîtriser les accords et des initiatives internationaux/régionaux sur l'égalité de genre (ONU, CEDEF, Pékin, Conférence International sur la Population du Caire, etc.). Une expérience en Afrique de l'Ouest serait un atout. Il en est de même pour le second expert.

Un troisième expert doit démontrer une expérience avérée des programmes de développement liés à l'un ou plusieurs secteurs suivants : Société Civile, Eau et assainissement, Justice, Energie, Décentralisation, Etat civil et Protection sociale. Ainsi qu'une expérience dans la définition et l'évaluation d'indicateurs. Les trois recrutements seront bouclés ce vendredi 28 juillet 2017.

Missions de chercheurs, échanges d'étudiants, séminaires et colloques

Le CERSA de l'Université de Lomé signe une convention avec l'Université Agricole de Shandong en Chine

Un accord de coopération est intervenu, le 20 juillet 2017 dernier entre le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé et le Poultry Eco-nutrition Research Center (PENRC) de l'Université Agricole de Shandong en Chine. L'accord couvre huit principaux domaines que sont : missions de durée variable pour les enseignants et les chercheurs, échanges d'étudiants de niveau avancé, préparation des thèses de doctorat en co-encadrement/cotutelle, échanges et élaboration en commun de méthodes et de matériels didactiques, organisation de conférences, de séminaires et colloques sur des thèmes d'intérêt commun, échanges d'information scientifiques et de publications, utilisation des nouvelles technologies dans les cursus universitaires et facilitation de la coopération industrie-université. Le PENRC va œuvrer, entre autres, à l'identification d'industries chinoises dans la filière avicole pouvant solliciter l'expertise du CERSA, le transfert de technologies ou encore la facilitation du partenariat entre le secteur privé industriel chinois et le CERSA, souligne un communiqué de presse.

Vue de la signature

Dans le cadre dudit accord qui sera évalué tous les trois ans, les activités seront cofinancées par les deux institutions. En termes de partenariats entre universités, le CERSA a déjà signé des accords avec l'Université Catholique de Leuven (Belgique), l'Université de Wageningen (Pays-Bas), l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) de Tours (France), The Centre of Excellence in Agricultural Development and Sustainable Environnement (CEADESE) (Nigeria), Université d'Abomey Calavi (Bénin).

(suite à la page 7)

FOOTBALL/ CAN 2019

Serge Akakpo : "*Le Togo peut croire en la qualification* "

Le défenseur Togolais de Gaziantep Büyük ehir en deuxième division turque, Serge Akakpo, qui a pris ses distances avec l'Equipe nationale du Togo depuis le mois de mars 2017, pour "un temps de réflexion", s'est confié à africatopsports.com. S'il croit en une qualification du Togo à la CAN 2019 après un mauvais départ en Algérie, il ne cache pas son amertume devant le mutisme des dirigeants de la FTF face aux désertions en Equipe nationale.

Hervé A.

Appelé à réagir sur le passage de la CAN à 24 équipes, le défenseur estime que le nouveau format de la compétition continentale pourrait être une aubaine pour le Togo pour la prochaine compétition devant avoir lieu au Cameroun. "*Forcément il s'agit d'une bonne nouvelle pour le Togo. Je dois d'ailleurs avouer que c'est la première chose à laquelle j'ai pensé lorsque j'apprenais la nouvelle. Le Togo étant mal engagé dans ces éliminatoires, il serait désormais permis de croire un peu plus en la qualification parmi les 24 équipes. Ceci dit, je pense qu'il faudra batailler dur pour obtenir cette qualification, car toutes les équipes qui ont mal entamé cette phase qualificative, tenteront de saisir cette opportunité pour se qualifier*", a-t-il fait remarquer.

A propos de l'Equipe nationale

Serge Akakpo en veut aux dirigeants du football national qui ne prennent pas d'initiatives depuis plus d'un an alors que les désertions se sont multipliées. "*J'ai aussi remarqué que je n'étais pas le seul absent des derniers rassemblements. Si nos dirigeants ont réussi à aller chercher d'autres à l'étranger en mars 2016 pour venir organiser une confrontation/assise dans le but de ramener l'harmonie au sein de l'équipe (d'ailleurs cela a été un échec total parce que c'est depuis cette période que les choses vont de mal en pis), ce n'est pas normal qu'aujourd'hui ils ne prennent même pas la peine de savoir ce qui ne va pas. Peut-être que c'est la révélation que quelque part cette situation convient. Ceci étant, nous devons respecter leurs choix et ainsi que leurs méthodes de travail*", a-t-il déclaré.

CAN 2019 :

Le Cameroun prêt à relever le défi

Malgré le changement de cahier des charges engendré par le passage d'une CAN de 16 à 24 qualifiés, le Cameroun entend faire son maximum pour achever les travaux à temps et conserver son statut de pays-hôte de la CAN 2019.

La semaine dernière, la CAF a annoncé le passage à une Coupe d'Afrique des Nations à 24 équipes et en juin dès l'édition 2019 au Cameroun. Ce chamboulement risque de poser problème puisqu'il faudra désormais 6 stades et non plus 4 pour accueillir la compétition. Or, le pays des champions d'Afrique en titre accusait déjà du retard dans la construction des infrastructures avec un cahier des charges à 16 qualifiés…

Après avoir dans un premier temps fait part de son incompréhension, le président de la Fédération camerounaise, Tombi A Roko, se dit prêt à faire tout son possible pour répondre aux nouvelles exigences de la CAF. "*Le Cameroun est une locomotive du football africain. La meilleure manière pour nous de soutenir la vision du nouveau président de la CAF, c'est d'accepter ce nouveau format et ses nouvelles dates et je pense que c'est un défi largement à la portée du Cameroun, qui est un grand pays*", a assuré le dirigeant dans des propos rapportés par le site Camfoot.

"*La CAN 2019 était un engagement personnel du Président de la République, Paul Biya, qui tenait à offrir ce cadeau à la jeunesse camerounaise. Donc je pense que le Cameroun relèvera ce défi et organisera la compétition dans les conditions actuelles, avec les 24 équipes et six groupes*", a répété Tombi A Roko.

Il s'agit d'un immense défi car de son côté, le président de la CAF, Ahmad, a prévenu qu'il ne fera aucun cadeau au pays des Lions. "*Je serai intransigeant sur le standard de la CAN. Soit le pays y répond, soit il ne l'organise pas*", a affirmé le Malgache sur les ondes de RFI. En attendant la visite d'une mission d'inspection de la CAF en septembre, le Cameroun est prévenu.

ATP/ Djokovic ne jouera plus en 2017

Novak Djokovic a annoncé qu'il mettait un terme à sa saison. Le Serbe n'est plus le même depuis le début de l'année et avait dû abandonner lors de la dernière édition de Wimbledon.

Dans une déclaration diffusée sur son compte Facebook, Novak Djokovic a expliqué avoir pris la décision de "*ne plus jouer dans aucune compétition, ni aucun tournoi jusqu'à la fin de la saison 2017*". Âgé de 30 ans, le N° 4 mondial ne participera donc pas à l'US Open à la fin de l'été, ni à la demi-finale de Coupe Davis contre la France mi-septembre.

Mais cela fait des mois que le "*Djoker*" n'est plus que l'ombre de lui-même. En abandonnant le 12 juillet après à peine plus d'un set en quarts de finale contre le Tchèque Tomas Berdych, Novak Djokovic a subi à Wimbledon son cinquième échec consécutif en Grand Chelem, où il ne s'est plus imposé depuis son triomphe à Roland-Garros en 2016. Le natif de Belgrade n'a même plus jamais passé le stade des quarts de finale et a un compteur bloqué à 12 titres en Grand Chelem.

La faute à ses douleurs au coude droit, un mal chronique, puisque le Serbe avait expliqué après ce nouvel échec qu'il souffrait "*depuis un an et demi*".

Avec cette impasse sur l'US Open, c'est la première fois depuis 2005 et ses débuts sur le circuit professionnel, qu'il manquera un des "*Majors*".

Son objectif est désormais de travailler sur son jeu et son physique pour revenir à 100% de ses moyens la saison prochaine.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Economie Numérique

Avis d'appel à candidatures pour le recrutement du Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Togo

La loi n° 2012-018 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques,modifiée parla loi n° 20 13-003 du 19 février 2013 ci-après désignées LCE, a créé l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) enremplacement de l'ART&P. Le décret n°2015-091 portant organisation et fonctionnement de l'ARCEP a été adopté le 27 novembre 2015.

L'ARCEP est une autorité administrative indépendante, dotée de la personnalitéjuridique de l'autonomie financière et de gestion. Elle a pour mission d'assurer la régulation du secteur des communications électroniques.

Dans le cadre de sa mise en place, le gouvernement du Togo recrute le Directeur Général de cette entité.

Le Directeur général aura pour mission d'accompagner l'ARCEP à mieux relever lesdéfis de régulation que posent les secteurs des communications électroniques et des postes, avec des principes modernes d'administration et de gestion axée sur les résultats.

Ses principales responsabilités consisteront à :
- assurer la transition avec l'Autorité de réglementation du secteur des postes et des télécommunications (ART &P);
- mettre en place des outils de régulation adaptés au marché togolais des communications électroniques;
- mettre en place un plan stratégique, les manuels de procédures de gestion et de contrôle ainsi que des outils de pilotage modernes;
- coordonner les actions des différents départements de l' ARCEP;
- assurer la gestion du budget de l' ARCEP;
- mettre en ceuvre le contrat de performance sur trois (3) ans qui sera adopté de concert avec le comité de direction de l'ARCEP et la tutelle;
- représenter l'ARCEP auprès des autorités gouvernementales et institutionnelles.

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 5 au moins en économie, droit, école d'ingénieurs, école de commerce ou équivalent, vous avez au moins 10 ans d'expérience dans le secteur des communications électroniques où vous avez occupé un poste de direction opérationnelle. Une expérience personnelle ou professionnelle au Togo est unavantage certain.

Vous connaissez le contexte des télécoms au Togo et en saisissez tous les enjeux.
Vous avez un sens confirmé du service public et serez le garant de la bonne avancée desprojets tout au long de votre mandature.
Rigoureux, autonome, force de proposition, fin négociateur, vous êtes doté d'excellentes capacités relationnelles et saurez promouvoir une culture du résultat.
Les dossiers de candidature doivent comprendre : 1) un CV en français ; 2) une copie certifiée conforme des diplômes et de leurs équivalences ; 3) une lettre de motivation; 4) le nom de deux référents ou lettres de recommandation.
Les candidatures peuvent être envoyées via le site de Michael Page Africa (www.michaelpageafrica.com), par email à igorrochette@michaelpage.fr ou directement par courrier à Igor Rochette, 164 Avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, France.

La date-limite de dépôt de candidatures est fixée au 31/08/2017.

Merci de mentionner la référence QIR0628753.

Journée internationale des travailleurs domestiques

Bilan et doléances ont marqué la célébration au Togo

Etonam Sossou

La journée internationale des Travailleurs domestiques a été célébrée au Togo en différé, le 26 juillet 2017. Cette 11ème édition, organisée par l'Agence Welcome et placée est placée sous le thème : «*le travail domestique, un métier au chômage zéro* ». Lequel thème, vise à attirer l'attention des autorités compétentes sur l'importance de ce métier dans le développement économique et social du Togo. «*Le travail domestique participe à la diminution du taux de chômage, de précarité et constitue un poids économique important pour les populations* » a expliqué Sylvestre Assiah, Directeur de l'Agence Welcome.

Entre autres objectifs, la célébration de cette journée sert à informer la population sur l'exploitation des travailleurs domestiques migrants, interpeler les autorités compétentes afin de prendre toutes les mesures idoines pour faire cesser ces exactions. Elle incite également les pouvoirs publics à adopter une loi nationale sur le métier de domestique.

Les travailleurs domestiques présents aux festivités ont formulé des doléances aussi bien à l'endroit du gouvernement que de la société civile. Parmi leurs revendications on peut retenir : la réglementation du travail domestique ; ratification de la convention 189 de l'OIT, considération du comité national des défenseurs des droits des travailleurs domestiques comme un représentant valable dans les négociations sociales, l'établissement des pièces de naissance et d'identité aux travailleurs domestiques car, 72% d'entre eux sont sans papier.

En effet, le besoin en main d'oeuvre féminine dans les ménages en milieu urbain correspond à un mode de vie permettant la mobilité de la maîtresse de maison. D'autant plus que cette mobilité n'est possible que lorsque celle-ci dispose d'une personne qui peut s'occuper des travaux ménagers à sa place et, surtout, prendre soin des tout petits. Personnes relais entre la mère et la famille. Ces femmes de ménage, généralement appelées «*bonnes*», sont indispensables pour le bon fonctionnement du ménage. Toutefois, ces femmes de confiance sont souvent traitées comme des esclaves, étant habituées à la famille, elles finissent par perdre de vue les avantages que leur procure leur statut de travailleur et se contentent du menu fretin. C'est ainsi que les tâches réellement attribuées à la bonne sont loin d'être définies. Elles sont multiples et varient selon que celle-ci travaille dans une famille nombreuse ou moins nombreuse. Outre qu'elle doit s'occuper à longueur de journée des enfants, la «*bonne*» assiste sa maîtresse dans presque tous les travaux domestiques. Celles qui bossent dans les foyers moins nantis vont ramasser du bois, puiser de l'eau

L'Agence Welcome est une structure qui vise la protection sociale et la professionnalisation des Travailleurs Domestiques. Créé depuis 1997, elle forme, place, suit et protège en moyenne huit cents (800) Travailleurs Domestiques et quatre cents (400) autres travailleurs par an.

Formations pour la gestion des ouvrages du PUDC

Démarrage du volet «*hygiène et assainissement*»

Etonam Sossou

Après la formation sur le développement de leur quartier, les leaders communautaires du Grand Lomé sont instruits les 27 et 28 juillet, aux meilleures techniques d'hygiène et d'assainissement. Les participants seront sensibilisés pour la gestion des eaux usées ou des excréments afin de lutter efficacement contre les maladies liées à l'insalubrité dans leur communauté. Deuxième, d'une série de formations, initiée au profit des communautés bénéficiaires des infrastructures socioéconomiques de base, cet atelier regroupe 435 leaders communautaires de 145 quartiers du Grand Lomé et se déroule simultanément les villes ciblées par le PUDC. «*Nous avons constaté que les problèmes d'hygiène et d'assainissement sont récurrents dans les quartiers. Avec l'appui technique de la Direction de l'assainissement, les CDQ et CVD vont relever après la formation le défi de vivre dans un environnement sain*», a précisé Mme Eléonore Kadanga, Directrice Générale de l'Anadeb.

La construction d'ouvrages communautaires marchands, sanitaires et socioéducatifs, a débuté, en mars, au profit de 22 communautés au Togo dont 15 dans le Grand Lomé dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).

Pour rappel, le PUDC construit, dans le Grand Lomé, 11 forages photovoltaïques, 09 blocs de latrines, 13 hangars cantonaux de 28 places et 05 magasins de stockage pour un coût total de 358.000.000 FCFA. Les quartiers concernés sont : Attiégou, Haoussa-Zongo, Houssou- Kopé, Kpota-Colas, Zanguéra, Akodessèwa-Kponou, Baguida, Démakpoe, Zilidji, Lankouvi, Tokoin Tamé, Doulassamé, Totsigan, Dogbéavou, Aflao-Gakli pour une population estimée à 341.350 (trois cent quarante-un mille trois cent cinquante) habitants. Le PUDC est un programme à 4 composantes: les infrastructures sociocommunautaires, les bâtiments scolaires, les cliniques mobiles, les points de forage, d'eau, les pistes rurales (1), le renforcement des capacités des populations (2), l'entrepreneuriat rural (3) et la géolocalisation (4). Pour l'exécution des projets d'ouvrages communautaires, le PNUD a signé une convention de partenariat avec le Ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, qui à son tour a désigné l'Agence Nationale du Développement à la Base (Anadeb) comme maître d'ouvrage chargée de superviser ces travaux.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre

Légère baisse du montant adjugé mardi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 25 juillet 2017, à une injection de liquidités d'un montant de 3 225,000 milliards, (contre 3 128,549 milliards une semaine plus tôt), la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 248,095 milliards, contre 254,035 milliards la semaine dernière, et 274,235 milliards il y a deux semaines. L'opération arrive à échéance le lundi 31 juillet 2017, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 2,6500% et 3,1664%.

Au total, soixante-dix-neuf établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 796,758 milliards et 523,816 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin avec 506,385 milliards, du Burkina Faso avec 476,600 milliards, du Sénégal avec 429,346 milliards, du Togo avec 248,095 milliards, et du Niger avec 212,000 milliards. La Guinée-Bissau fait 32,000 milliards.

D'après la Banque centrale, le niveau moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 3.923,5 milliards en mars 2017 à 3.647,1 milliards en avril 2017, soit une baisse de 7,0%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 3.610,3 milliards en avril 2017, après une réalisation de 2.150,0 milliards en mars 2017. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,50% en avril 2017, contre 4,50% le mois précédent.

Missions de chercheurs, échanges d'étudiants, séminaires et colloques

Le CERSA de l'Université de Lomé signe avec l'Université Agricole de Shandong en Chine

(suite de la page 4)

*Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) a été créé en 2014 (arrêté N°009/UL/P/SG/2014) pour promouvoir l'excellence dans la formation, la recherche-développement, l'appui-conseil et la valorisation des sous-produits de la filière avicole. Financé par la Banque mondiale à hauteur de 4 milliards de francs Cfa, le CERSA forme des diplômés qualifiés d'Afrique de l'Ouest et du Centre de niveau Master et Doctorat, et apporte des innovations permettant de réponde aux nombreux défis de développement régional spécifiques à la filière avicole. Son siège est à Lomé, au Togo.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1383
DE LOTO BENZ DU 12 Juillet 2017

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 26 Juillet 2017 porte le N° 1384.

Lors du dernier tirage, des parieurs basés à LOME et TABLIGBO, ont remporté des gros lots.
En effet, les points de vente 60034 et 90027, basés dans la capitale, ont enregistré chacun un gagnant d'un lot de 1.000.000F CFA.

A TABLIGBO, c'est également un lot de 1.000.000FCFA, qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 8064.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Achète à 200F CFA ton ticket de la TCE 2017, gratte et si tu découvres trois fois un ticket tu gagnes un ticket gratuit! Si tu découvres trois fois un montant, tu gagnes immédiatement ce montant. Tu peux gagner jusqu'à 500.000F CFA.
Cette année, gagne un voyage par avion et un séjour au Bénin en découvrant trois fois le symbole avion sur ton ticket.
Au Bénin, deviens automatiquement millionnaire en tirant toi-même, ton gain parmi les lots allant de 1.000.000F CFA à 10.000.000F CFA, mis en jeu pour le grand tirage régional.
En plus, conserve tes tickets non gagnants au grattage, pour participer au tirage de lots intermédiaires où plusieurs milliers de lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA, leur sont réservés!

Avec la TCE 2017, toutes les chances sont de ton côté !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1384 de LOTO BENZ du 26 Juillet 2017

Numéro de base

77	43	25	08	17

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL

HUAWEI G POWER

CAMÉRA 5MP AVANT/ 13MP ARRIERE

DOUBLE CARTE Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ECRAN 5 pouces (12.7cm)

72.000F

INFINIX HOT4

CAMÉRA 5MP AVANT/ 8MP ARRIERE

DOUBLE CARTE Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ECRAN 5.5'' HD avec 12 LED rétro-éclairage ultra-lumineux

51.000F

NUOVA HERO S

CAMÉRA 2MP AVANT/ 5MP ARRIERE

DOUBLE CARTE Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ECRAN 5.0 pouces

31.000F

Disponible dans toutes nos agences et boutiques

WiFi Bluetooth

LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015